



# RENCONTRE DE LA PRÉVENTION

Présentation du contexte  
réglementaire et technique en  
matière de prévention des risques  
psychosociaux (RPS)

Vendredi 19 juin 2015



# SOMMAIRE DE LA PRESENTATION

---

1. De quoi parle-t-on?
2. Données de l'enquête SUMER
3. Historique des textes
4. Références documentaires de la fonction publique
5. Accord-cadre du 22 octobre 2013 et Circulaire du 25 juillet 2014



# 1. DE QUOI PARLE-T-ON?



# Les Risques Psycho-Sociaux (RPS)

---

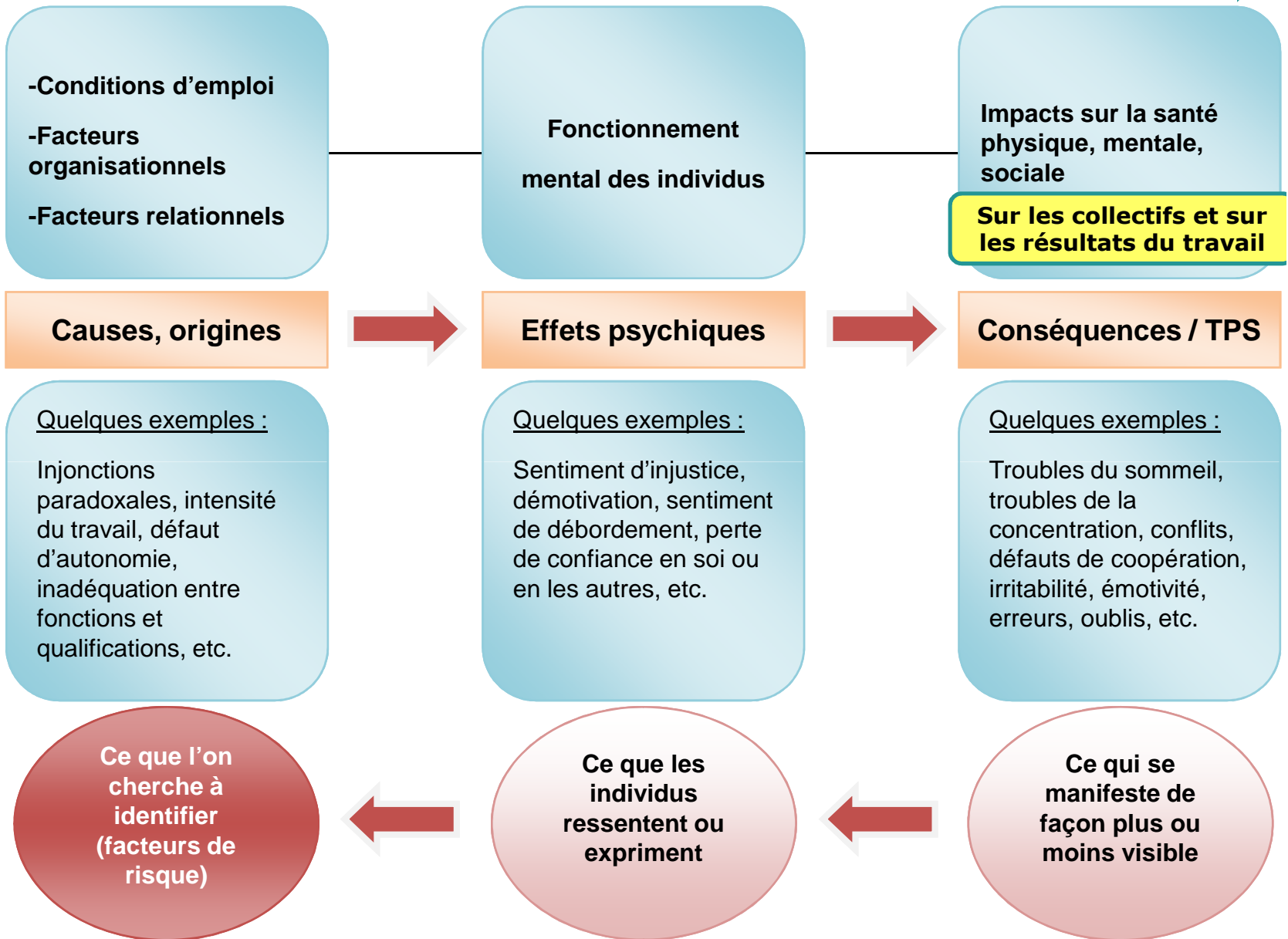
**« Risques pour la santé mentale, physique et sociale, engendrés par les **conditions d'emploi**, les **facteurs organisationnels** et **relationnels** susceptibles d'interagir avec le fonctionnement mental ».**

Ce qui fait qu'un risque pour la santé est psychosocial, ce n'est pas sa manifestation, mais son origine.

Source : Rapport Gollac - 11 avril 2011 - p.31  
et référence dans le protocole d'accord RPS  
de la fonction publique - p.5

## Prévention primaire

## Prévention tertiaire



# Les Troubles Psycho-Sociaux (TPS)

---

- Manifestations plus ou moins visibles des RPS sur:

## La santé

- Troubles physiques (TMS, troubles digestifs, cardiaques, etc.)
- Troubles émotionnels (irritabilité, angoisses, sensibilité, etc.)
- Troubles comportementaux (addictions, agressivité, repli, etc.)
- Troubles intellectuels (oublis, difficulté de décision, d'initiative, etc.)

## Les collectifs de travail

- Relations dégradées
- Absence de coopérations, de communication
- Absence d'entraide, etc.

## Les résultats du travail

- Insatisfaction du public
- Dépassement des délais
- Défauts de qualité
- Erreurs, etc.



# Le stress

---

« Le stress est ressenti **lorsqu'un déséquilibre est perçu entre ce qui est exigé de la personne et les ressources dont elle dispose pour répondre à ces exigences** »

Source: Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail

- Bon et mauvais stress?
  - C'est la chronicité qui est délétère

## 2. DONNÉES DE L'ENQUÊTE SUMER





# Quelques facteurs de RPS dans la fonction publique

---

- Relations au travail / Exigence émotionnelle
  - 86,8 % des agents ont un contact direct avec le public
  - 21,7 % victimes d'au moins 1 agression verbale par le public au cours des 12 derniers mois
  
- Exigences du travail / marges de manœuvre
  - 58,3 % doivent fréquemment interrompre une tâche pour en faire une autre non prévue
  - 52,8 % des agents ont un rythme de travail imposé par des demandes extérieures obligeant à une réponse immédiate
  - 32,6% des agents ne peuvent faire varier les délais fixés
  - 24 % des agents doivent changer de poste en cas d'urgence ou d'absence d'un collègue
  - 22 % des agents estiment ne pas avoir une formation suffisante et adaptée pour pouvoir effectuer correctement leur travail
  - 21% estiment ne pas avoir en général un nombre de collègues suffisant



## **3. HISTORIQUE DES TEXTES**

# Rappel du panorama des textes applicables et des connaissances scientifiques



Dir. cadre  
12 juin  
1989



Accord UE  
stress  
oct 2004



Accord UE  
violences  
harcèlement  
avril 2007

.... xxx Rapports (assemblée nationale, CESE...)

Rapports  
HIRES 2011

Plan Darcos  
oct. 2009

Rapport  
Lachmann  
Fév. 2010

Rapport  
Gollac  
Avril 2011

Loi janv. 2002  
- Harcèlement moral  
- Santé mentale

Accord cadre du 20  
nov. 2009 : SST dans  
les 3 FP (CHSCT, DU,  
RPS)

Accord cadre du  
22 octobre 2013:  
prévention des RPS  
dans les 3 FP

Loi 1991 Principes Prévention inscrits au CT  
(livres 1 à 5 – partie IV s'appliquent à la FPT)  
+ Décret DU en 2001

Instruction 1<sup>er</sup>  
Ministre  
Circ. FPT 25/7/14  
+ Outils DGAFP



---

## **4. RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

# Références documentaires

**RÉFORME DE L'ÉTAT DÉCENTRALISATION FONCTION PUBLIQUE**

**PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF À LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

présenté par  
**Marylise Lebranchu**  
Ministre de la réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique

**Guide de 84 pages**

---

**RÉFÉRENTIELS DE FORMATION portant sur la prévention des RPS dans la fonction publique**

ÉDITION 2014

**Annexe de 10 pages**

---

**La prévention des risques psychosociaux dans la fonction publique**

ÉDITION 2014

**LES ESSENTIELS**

**Plaque de 4 pages**

---

**Guide méthodologique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des RPS dans la fonction publique**

ÉDITION 2014

**Accord cadre de 26 pages**

---

**Indicateurs de diagnostic des risques psychosociaux**

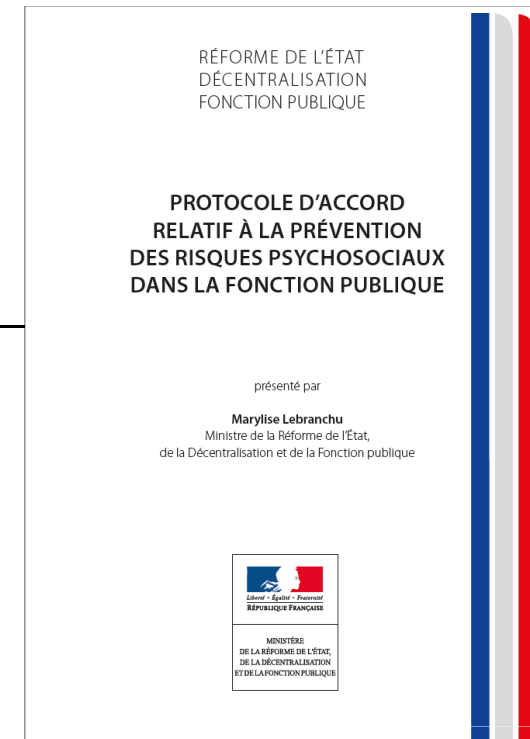
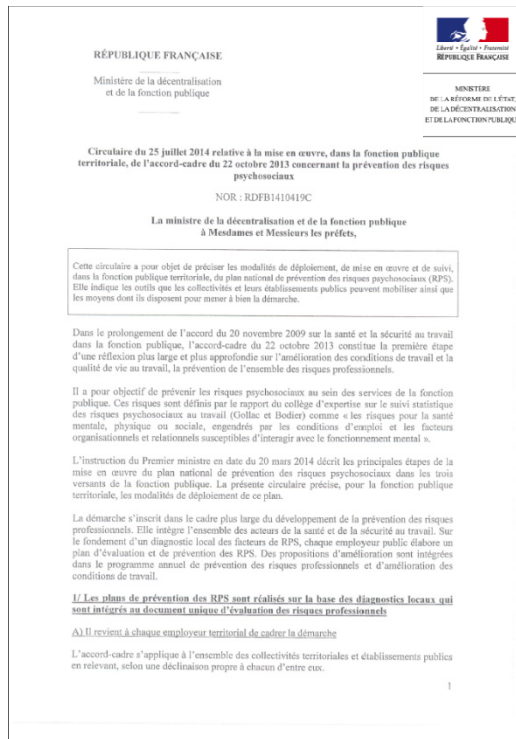
**Référentiel de 12 pages**

---

**OUTILS DE LA GRH**

**DGAFF**

MINISTÈRE DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUE



# 5. ACCORD-CADRE RELATIF À LA PRÉVENTION DES RPS DANS LA FP 22 OCTOBRE 2013 ET CIRCULAIRE DU 25 JUILLET 2014



## Accord-cadre et circulaire

---

- La circulaire explicite et apporte **des éléments concrets** permettant **l'application de l'accord cadre**.
- Objectif: Donner une **impulsion** en matière de prévention des RPS dans la Fonction Publique.
- **Engagements** des employeurs publics:
  - Supprimer ou réduire les **tensions** au travail et les **exigences émotionnelles**;
  - Redonner plus d'**autonomie** et de **marges de manœuvre**;
  - Favoriser le **dialogue** et les échanges sur le travail;
  - Veiller au respect des **règles professionnelles et déontologiques**



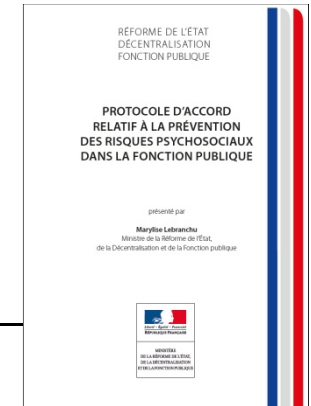
## Accord-cadre et circulaire

---

- Démarche du ressort de l'employeur public dès 2014 avec la mise en place de plans d'action au plus tard en 2015
- Nécessité d'une démarche intégrée
  - Consultation du CHSCT : Calendrier, modalités, priorités, plan de communication, outils...
  - Implication de toutes les parties prenantes : Préventeur, Médecin de prévention, Psychologue du travail, Membres du CHSCT, Agents,...
  - Actions dépassant largement la **Santé Sécurité au Travail** → **Qualité de vie au travail**
- Intégrer la prévention des RPS le plus en amont possible dans **toutes les fonctions** et les **actes de gestion** à tous les niveaux de responsabilités

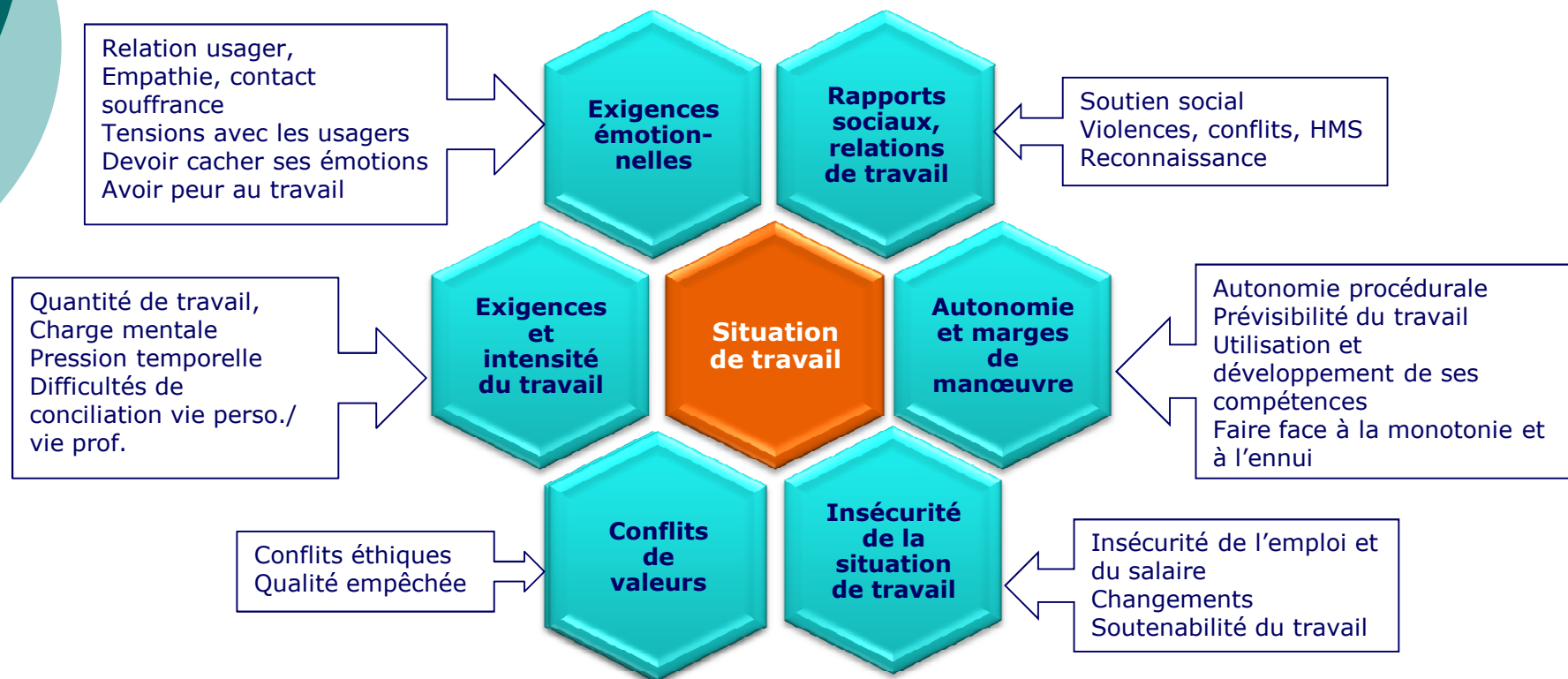


# Facteurs de risques définis par l'accord cadre...



- Définition de 6 facteurs de risque qu'il est nécessaire de prendre en compte lors du diagnostic:
  - les exigences et l'intensité du travail ;
  - les exigences émotionnelles ;
  - le manque d'autonomie et de marges de manœuvre ;
  - la mauvaise qualité des rapports sociaux et des relations de travail ;
  - les conflits de valeur ;
  - l'insécurité de la situation de travail.
- Des effets sur la **santé** (physique et psychique), sur les **collectifs** de travail (conflits) et sur les **résultats** du travail (satisfaction usager)

# Les 6 familles facteurs de RPS





# Etapes essentielles de la démarche décrite dans l'accord cadre et la circulaire

---

- Sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes
  - Membres du CHSCT
  - Encadrants
  - Conseiller de prévention et autres acteurs
  - Agents
  
- Etablir un plan de communication tout au long du projet
  - Association des agents à la démarche
  - Conforter le rôle de l'encadrement
  
- Mise en place d'un groupe projet
  - Employeur pilote et coordonne la démarche en relation avec le CHSCT
  - Mise en place d'un comité de pilotage et de comités techniques
  
- Réalisation d'un diagnostic
  - Prise en compte des facteurs de risque
  - Intégrant des indicateurs chiffrés
  - Prendre en compte le travail réel



# Etapes essentielles de la démarche décrite dans l'accord cadre et la circulaire

---

- Transposition dans le Document Unique
- Etablissement d'un plan d'action pluriannuel
  - Développer la prévention primaire au niveau de l'unité de travail de façon collective
  - Dispositif d'information, d'appui et d'échange spécifique à la prévention des RPS
  - Soumis à l'avis du CHSCT
  - Constitue un des volets du programme annuel de prévention
  - Intégré au rapport annuel faisant le bilan de la situation générale de la santé, sécurité et des conditions de travail
- Mise en œuvre des actions de prévention
- Evaluation des mesures
  - Etablir des indicateurs de suivi



---

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION...**



---

# QUELQUES ÉLÉMENTS DE MÉTHODE



## Les 3 contextes possibles d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux

---



*Source : Guide méthodologique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des RPS dans la fonction publique – DGAFP mars 2014*



## Quelques exemples de projets

---

- Protocole de gestion des urgences
- Protocole d'analyse des situations de violence externe
- Analyse d'impact des changements organisationnels
- Démarche d'évaluation à froid
- Informations sur le harcèlement (sensibilisations, affichages)



## Prévenir les risques psychosociaux

L'accord-cadre du 22 octobre 2013 relatif à la prévention des risques psychosociaux, décliné dans la circulaire du 25 juillet 2014 relative à la FPT, rend obligatoire pour les employeurs territoriaux la mise en place d'un plan d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux comprenant deux volets : un diagnostic à intégrer au document unique, et un plan de prévention comportant différentes mesures pour réduire les risques.

Afin de vous accompagner dans la mise en place de cette démarche, la direction de la santé et de l'action sociale du CIG a conçu une mission d'appui au déploiement de ces plans d'évaluations et de prévention.





# **ANNEXE**

# **SOMMAIRES DES TEXTES**



# Guide méthodologique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des RPS dans la FP

---

## Chapitre introductif. Prévenir les risques psychosociaux (RPS) : définitions, enjeux et responsabilité

- Le coût humain et financier de l'absence de politiques de prévention
- Rappel de la responsabilité de l'employeur et des principes généraux de prévention
- Les acteurs mobilisables
- Clarification des notions : de quoi parle-t-on ?
- Une mise en œuvre de démarches de prévention des RPS dans des contextes variés

## Partie 1. Le diagnostic : identifier les facteurs de risques et évaluer les niveaux de risques

- Les six dimensions d'analyse des RPS
- Le déroulement d'un diagnostic concerté
  - Étape 1. Préparer le diagnostic et établir les indicateurs
  - Étape 2. Réaliser les investigations. Le choix des méthodes
  - Étape 3. Exploiter les informations recueillies
  - Étape 4. Restituer le diagnostic



# Guide méthodologique d'aide à l'identification, l'évaluation et la prévention des RPS dans la FP

---

## Partie 2. Mise en place de politiques de prévention et de plans d'actions

- Les trois formes de prévention
- L'élaboration du plan d'actions
- Le processus de choix des actions de prévention
- La communication d'accompagnement de la démarche de prévention
- L'évaluation du plan d'actions

## Annexes - Fiches techniques

- n° 1 : Le rôle central du CHSCT
- n° 2 : Les acteurs de la prévention
- n° 3 : Les différentes formules de « groupe de travail »
- n° 4 : Modèle de lettre pour informer d'une démarche de diagnostic
- n° 5 : Les indicateurs retenus par le collège d'expertise (INSEE / M. Gollac)
- n° 6 : Exemple de questionnaire
- n° 7 : Calcul et interprétation des indicateurs synthétiques
- n° 8 : Exemples de leviers d'action en matière de prévention
- n° 9 : Méthode et exemples de fiches de suivi d'un plan d'actions
- n° 10 : Intégrer les RPS dans le document unique (méthode et exemples)
- n° 11 : Faire face à une situation de crise

# Référentiel de formation portant sur la prévention des RPS dans la FP

Thèmes de formation	Durée indicative	Public
<b>Thème n° 1 :</b> Sensibilisation : « Que sont les RPS ? » <b>Posture : de quoi je parle et à qui je m'adresse ?</b>	1 jour	Tout agent
<b>Thème n° 2 :</b> « Agir ensemble pour la prévention et le traitement des RPS » <b>Posture : j'agis avec qui et comment ?</b>	3 jours	Equipe projet : Encadrants de proximité, cadres supérieurs, cadres dirigeants, acteurs de prévention, personnel médical, membres des instances représentatives (CHSCT), DRH
<b>Thème n° 3 :</b> « Partage et échange de pratiques dans la durée (réseau, club prof, communauté de pratiques) » <b>Posture : j'analyse les situations rencontrées avec mes pairs et partenaires</b>	Environ 4 fois par an pendant une durée de 2 ans	Membres des équipes projet.
<b>Thème n° 4 :</b> Le rôle de l'encadrement dans la prévention des RPS	1,5 jour	Managers de proximité Cadres supérieurs Cadres dirigeants



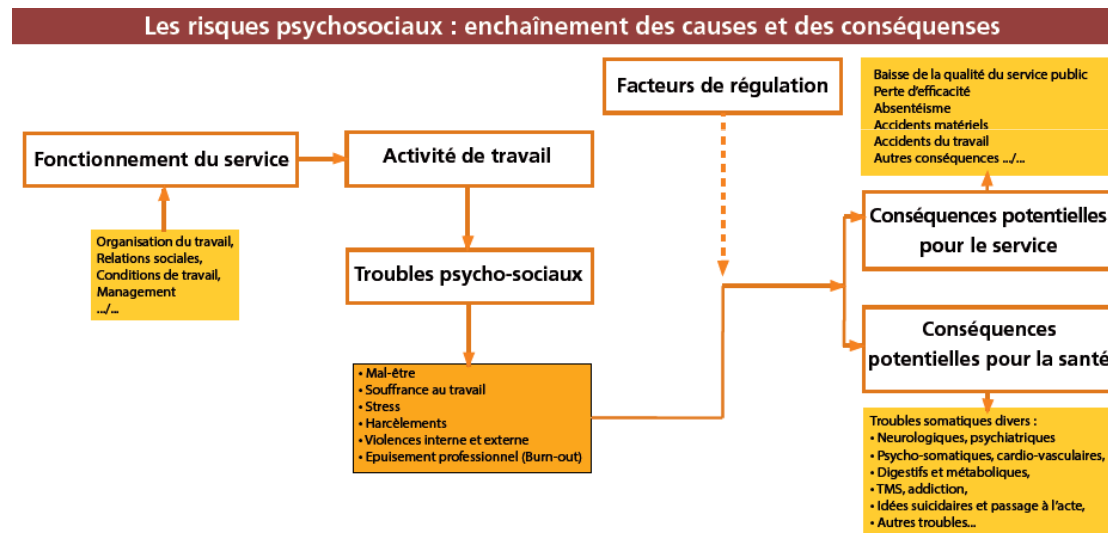
# Indicateurs de diagnostic des RPS

---

- 4 destinés à être suivis au niveau national
  - Taux d'absentéisme pour raisons de santé
  - Taux de rotation des agents
  - Taux de visite sur demande au médecin de prévention
  - Nombre d'actes de violence physique envers le personnel
- Partie 1 : indicateurs de perception, de vécu ou de fonctionnement, classés selon les six dimensions de Gollac
- Partie 2 : indicateurs de santé au travail

# La prévention des RPS dans la FP (plaquette)

- Qu'est ce qu'un risque professionnel ?
- Qu'est ce qu'un risque psychosocial ?
- Quels enjeux ?



- Quelles actions de prévention mettre en place ?
- Quels acteurs solliciter ?
- En cas de difficulté, comment agir ?